



# **Collectif en environnement Mercier-Est**

**Mémoire**

**Sur le projet de terminal d'approvisionnement  
de carburant aéroportuaire à Montréal-Est**

**Présenté**

**au**

**Bureau d'audiences publiques sur l'environnement**

**par**

**Le Collectif en environnement Mercier-Est (CEM-E)**

**Le 27 février 2018**



# Collectif en environnement Mercier-Est

## Qui sommes-nous :

- Regroupement de citoyennes et de citoyens
- Amélioration de la qualité de vie du quartier Mercier-Est
- Questions relatives à l'environnement et à l'aménagement urbain
- Perspective de développement durable.



## **Collectif en environnement Mercier-Est**

### **Un portrait du quartier Mercier-Est et de l'est de l'île de Montréal**

- Quartier résidentiel de 43 000 habitants
- Quartier enclavé
- Camionnage intensif
- Concentration d'industries polluantes de Montréal-Est
- Espérance de vie inférieure de 10 ans à l'ouest de l'île
- Problème de santé publique, notamment les maladies pulmonaires



## Collectif en environnement Mercier-Est

### POSITIONNEMENT DU CEM-E

Le CEM-E demande le rejet de l'implantation du projet de terminal portuaire de la CIAM dans l'est de l'île de Montréal.

### POURQUOI ?

- Augmentation de la charge polluante
- Santé publique dans l'est de l'île de Montréal (maladies pulmonaires)
- Risques technologiques
- Raccordement à l'oléoduc PTNI peu fiable
- Carburant majoritairement destiné à l'aéroport de Toronto
- Peu d'emplois dans l'est de Montréal
- L'est de l'île abrite déjà une grande quantité d'activités industrielles polluantes.



## **Collectif en environnement Mercier-Est**

### **Absence de cadre réglementaire pour l'aménagement sécuritaire du territoire**

Le CEM-E réclame un cadre réglementaire plutôt que l'autorégulation

- Activités industrielles à risques
- Usage de sol permis
- Zones tampons

Les pouvoirs publics n'assument pas leur responsabilité de protéger la population



## **Collectif en environnement Mercier-Est**

### **Responsabilité du BAPE quant au projet de CIAM**

Un projet ne peut plus être évalué en silo, sans tenir compte des activités en amont et en aval susceptibles de présenter des risques de santé, environnementaux ou sécuritaire.

C'est pourquoi le CEM-E est d'avis que le mandat devrait être élargi:

- Aux activités de transport (oléoduc de PTNI, camionnage, etc.)
- Aux activités de transbordement

### **Perspective de développement durable**



**Collectif en environnement Mercier-Est**

**Si le projet va de l'avant...**



## **Collectif en environnement Mercier-Est**

### **Qualité de l'air dans l'est de Montréal**

- Relation de cause à effet entre les industries polluantes et la santé publique ?
- Principe de précaution
- Éviter de détériorer encore plus la qualité de l'air

### **Le CEM-E demande à l'Administration portuaire de Montréal**

D'accélérer le déploiement des bornes électriques permettant aux navires à quai de se raccorder au réseau d'Hydro-Québec afin d'éviter de brûler du bunker pour le fonctionnement de leurs équipements.



## Collectif en environnement Mercier-Est

### Mode de transport du carburant

- Super-pétroliers / Oléoducs / Trains / Barges pétrolières
- Utilisation de camions-citernes vers l'aéroport Montréal-Trudeau est prévu lors de mise hors service de l'oléoduc.

### Le CEM-E exige de:

Respecter un parcours dédié et incontournable 24 heures par jour, sept jours par semaine pour les camions-citernes se rendant ou quittant les installations de la CIAM : soit celui du parcours de nuit tel que défini dans le plan de camionnage de l'agglomération de Montréal évitant ainsi de circuler dans les rues de Mercier-Est.



# Collectif en environnement Mercier-Est

## Comité de liaison

### Le CEM-E demande :

La mise en place dès la phase de construction et durant la phase d'exploitation d'un comité de liaison

- Représentation équitable des citoyens et organismes
- Indépendance
- Transparence



## **Collectif en environnement Mercier-Est**

### **Implication dans la communauté**

Les activités de la CIAM seront des sources de nuisances non seulement pour les citoyens de Montréal-Est, mais pour tous les citoyens de l'est de l'île de Montréal.

**Pour cette raison, le CEM-E demande que :**

La CIAM appuie financièrement des initiatives locales liées au fleuve Saint-Laurent, telles le service de navette fluviale entre le parc de la Promenade Bellerive et le parc national des Îles-de-Boucherville;